

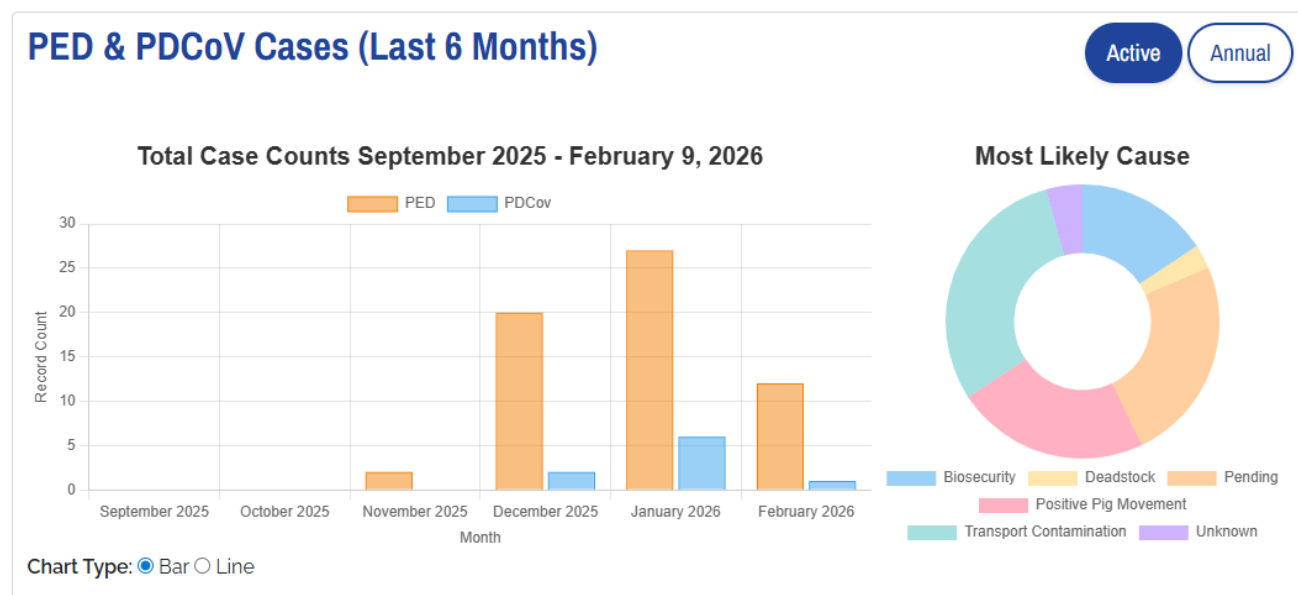


Diarrhée épidémique porcine (DEPv) et Diarrhée par le deltacoronavirus porcin (DCVP)

ROSA (Ontario)

Dans sa mise à jour, la Dre Jordan Buchan a indiqué que les coronavirus porcins ont soulevé des défis considérables en Ontario au T4 de 2025 et durant la première partie du T1 de 2026. La gestionnaire de Swine Health Ontario (SHO), Jessica Fox, a informé ROSA qu'au **T4, la province dénombrait 22 nouveaux cas de DEPv et 2 nouveaux cas de DCVP**. Ces résultats diffèrent grandement de ceux du T4 de 2024, alors qu'il n'y avait eu que 2 nouveaux cas pour chacune des deux diarrhées.

Bon nombre des cas signalés proviendraient vraisemblablement d'une contamination pendant le transport, alors que les mouvements liés au flux de porcs positifs (voir le graphique SHO ci-dessous produit le 10 février 2026), arrivent au deuxième rang. On suppose que les cas ont commencé à augmenter au T4 2025 (plutôt qu'au T1 l'an dernier) en raison de l'arrivée précoce de fortes chutes de neige et de températures froides. Ces conditions hivernales rigoureuses ont favorisé le maintien et la propagation du virus, et ont rendu les protocoles de nettoyage et de biosécurité plus difficiles à respecter. Le SHO continue de rappeler à tous les acteurs de l'industrie porcine qu'il faut rester vigilant en ce qui a trait à la biosécurité afin de prévenir la DEPv et la DCVP, car la réduction du nombre de cas positifs nécessite un effort conscient de la part de l'ensemble du secteur.



Le SHO a organisé une semaine de sensibilisation à la DEPv et à la DCVP en novembre dernier, où l'organisme a partagé des ressources et des rappels de biosécurité importants à l'intention de l'industrie porcine de la province. Ces ressources se trouvent sur leur [site Web](#) de même qu'une [carte de repérage](#) de la DEPv et la DCVP qui présente les cas actuels et annuels par comté.

L'Ontario considère toujours que l'élimination du virus constitue la meilleure stratégie de lutte contre la maladie. On invite les vétérinaires praticiens à rester vigilants et de demander des analyses de dépistage du coronavirus dans tous les cas gastro-intestinaux, car la DCVP présente souvent peu de signes cliniques. Un diagnostic rapide contribue à réduire l'étendue de la contamination et la propagation à d'autres sites.

RSSPOC (l'Ouest canadien)

La Dre Jette Christensen a signalé 2 cas de DEPV et un cas de DCVP au T4 de 2025. Dans le premier cas de DEPV, le site a procédé à l'élimination du virus et on a maintenant commencé le repeuplement. Le deuxième cas a entrepris son plan d'élimination de la DEPV. Ce site se trouve à l'extérieur de la zone à risque élevé au Manitoba. L'élimination du virus dans le cas de DCVP s'est avérée plus problématique.

RAIZO (Québec)

La Dre Géraldine Gouin a fait état de 2 nouveaux cas de DCVP au Québec au premier trimestre de 2026. On a tout d'abord détecté ces cas à une usine de transformation, alors que des échantillons environnementaux prélevés au quai de déchargement de l'usine ont donné des résultats positifs pour la DEPV et la DCVP. Les efforts de retraçage ont permis d'identifier 4 fermes ayant acheminé des porcs à l'usine de transformation dans la remorque. Deux de ces 4 fermes ont donné des résultats positifs pour la DCVP. Toutes les activités de retraçage pour la DEPV ont donné des résultats négatifs. La Dre Christine Pelland, du réseau porcin du ROSA, a indiqué que, d'après son expérience, lorsque l'analyse des échantillons environnementaux se révèle positive pour les deux coronavirus, le retraçage mène habituellement à un élevage de porcs en engraissement qui aurait transité dans une remorque exposée à un parc de rassemblement de truies de réforme.

Les renseignements relatifs à cette enquête révèlent que la remorque a transporté des porcs en Ontario. On a procédé à un nettoyage en profondeur et à la désinfection de la remorque, mais elle n'a pu sécher complètement en raison d'un temps d'arrêt insuffisant avant de revenir au Québec. La Dre Gouin estime qu'il pourrait y avoir d'autres cas dans la province, car au moment de rapporter ces faits, la période d'incubation du virus existait toujours.

Messages à retenir :

- **L'Ontario a connu une augmentation importante de détections de DEPV et de DCVP au T4 comparativement aux deux trimestres précédents. SHO poursuit ses communications afin de réitérer l'importance, pour les membres de la filière porcine, de travailler ensemble pour éviter une propagation accrue de la maladie à un moment où la charge virale demeure très élevée.**
- **Le Manitoba a signalé 2 nouveaux cas de DEPV et 1 nouveau cas de DCVP au T4.**
- **Pour sa part, le Québec a signalé 2 nouveaux cas de DCVP en février 2026.**

Les défis associés à la DEPV et la DCVP demeurent très grands, compte tenu de la quantité importante de neige tombée et du froid qui a sévi partout au Canada. Il importe d'adopter des mesures de biosécurité accrues lors de la visite d'un site à risque élevé, comme les parcs de rassemblement, les aires de repos et les quais de déchargement des usines de transformation. On doit considérer tous les sites à risque élevé comme positifs pour divers agents infectieux tels que la DEPV/le DCVP, le SRRP, l'influenza, etc. Il faut également éviter la contamination des remorques, des chaussures et des vêtements lorsqu'on doit se rendre à des sites à risque élevé. Les éleveurs et les transporteurs doivent également s'assurer que tous les véhicules soient nettoyés à fond, désinfectés et qu'ils accordent suffisamment de temps de séchage avant de transporter d'autres porcs.

Mise à jour sur le sénécavirus A (SVA) – parcs de rassemblement

ROSA (Ontario)

La Dre Jordan Buchan du réseau porcin ROSA a présenté la mise à jour ontarienne sur la SVA. C'est le retour au calme dans les parcs de rassemblement de l'Ontario, et tous ont repris leurs activités, y compris l'admissibilité à l'exportation. L'Ontario a mis

sur pied un groupe de travail provincial qui se penchera sur les prochaines étapes. SHO et ROSA encouragent toujours les éleveurs et les praticiens à surveiller les troupeaux pour toute manifestation clinique, puisque les manifestations cliniques se présentent très subtilement dans le cas de la SVA. Les porcs plus âgés présenteront surtout des lésions vésiculaires sur le museau et/ou la couronne. **Dans les bâtiments de mise bas et/ou les pouponnières, une diarrhée très légère peut s'avérer un signe avant-coureur d'une infection par le SVA.** Les éleveurs et les vétérinaires qui soupçonnent la présence du SVA dans un troupeau, ou qui observent des lésions vésiculaires dans un parc de rassemblement, doivent communiquer avec l'ACIA pour déterminer les étapes à suivre et les analyses à effectuer afin d'exclure la présence de maladies animales exotiques graves.

Le sénéca virus A (SVA) entraîne des difficultés épisodiques concernant l'exportation d'animaux de réforme canadiens vers les États-Unis depuis 2015. Cette maladie ressemble aux maladies vésiculeuses porcines à déclaration obligatoire. Il s'agit d'un problème national qui, depuis juin 2025, a eu des répercussions importantes sur les mouvements de truies de réforme en Ontario.

En juillet 2025, le service d'inspection (APHIS) du ministère de l'Agriculture des États-Unis (USDA) a retiré le statut d'admissibilité à l'exportation d'un parc de rassemblement de truies de réforme ontarien en raison de lésions attribuées au SVA chez des truies de réforme acheminées à une usine de transformation sous responsabilité de l'USDA. Ces lésions ont donné lieu à une enquête sur les maladies animales exotiques dans cette usine de transformation américaine. On a d'abord mis les animaux suspects en quarantaine pour les inspecter individuellement et leur faire subir des tests supplémentaires. L'APHIS et l'USDA ont révoqué le statut d'admissibilité à l'exportation d'autres parcs de rassemblement de truies de réforme en Ontario pour des motifs semblables. Les parcs de rassemblement concernés acceptent les truies de réforme provenant du Québec, des Maritimes et de l'Ontario. Chaque parc de rassemblement touché a maintenant pris des mesures pour se conformer aux exigences de l'USDA, soit le vider, le nettoyer et le désinfecter à fond avant de pouvoir retrouver son statut d'admissibilité à l'exportation. **Tous les parcs de rassemblement ontariens de truies de réforme touchés ont dorénavant retrouvé leur statut d'admissibilité à l'exportation vers les États-Unis.** Les restrictions à l'exportation imposées à ces parcs de rassemblement ont entraîné des perturbations et des répercussions importantes sur le système de réforme des truies dans l'est du pays.

Les éleveurs et les vétérinaires de toutes les provinces doivent comprendre que ces lésions sont souvent légères et difficiles à repérer chez certains porcs. Il faut donc vérifier tous les animaux soigneusement pour s'assurer qu'ils ne présentent pas de lésions de SVA (notamment des vésicules, des ulcères sur le museau, les oreilles, le visage, la couronne ou entre les griffes des pattes) avant de les expédier à l'abattoir, aux marchés de réforme ou directement à l'exportation vers les États-Unis. (Source de l'affiche ci-dessous : [Swine Health Ontario](#))



Source de la photo : Swine Health Ontario

RSSPOC (l'Ouest canadien)

Le Dr Brad Lage du RSSPOC a présenté la mise à jour du SVA dans les parcs de rassemblement des provinces de l'Ouest. Il a travaillé avec les parcs de rassemblement porcins du Manitoba du mois d'octobre 2025 au mois de janvier 2026. À la frontière, l'USDA avait retourné deux remorques provenant de ces parcs de rassemblement dans un intervalle de 24 heures. Le vétérinaire à la frontière avait correctement observé une vésicule remplie de liquide sur le museau d'une truie de réforme dans la première remorque. Le lendemain, il y avait de l'incertitude quant à la nature de la lésion observée sur un animal dans la deuxième remorque. Le Dr Lage a indiqué qu'il peut s'avérer difficile de confirmer s'il s'agit bien de lésions vésiculaires perforées ou s'il s'agit plutôt d'une lésion à la suite d'une altercation entre deux truies au parc de rassemblement ou dans la remorque. Peu importe, la politique actuelle de l'USDA stipule que, si le ministère observe des lésions sur des animaux provenant d'un même parc de rassemblement deux fois dans un intervalle de 14 jours, il soumet ce site à une période d'inspection vétérinaire de 60 jours. Dans un tel cas, on procèdera à une inspection vétérinaire de chaque chargement d'animaux exportés depuis ce site vers les États-Unis, et chaque chargement doit être accompagné d'un certificat sanitaire et être scellé une fois la remorque chargée.

Le Dr Lage a souligné qu'il peut s'avérer difficile d'éliminer le SVA de la plupart des parcs de rassemblement. Lorsque les animaux y séjournent pendant plus de quelques jours, il y a souvent un faible pourcentage de truies qui développent des lésions, en raison du flux continu des parcs de rassemblement. Le personnel du parc de rassemblement doit alors examiner chaque truie pour détecter les lésions de type vésiculaire, ce qui nécessite du temps et des ressources de formation supplémentaires dont le parc de rassemblement n'a pas toujours. Le Dr Lage a également mentionné que le manque de cohérence dans les inspections effectuées par les différents vétérinaires frontaliers de l'USDA constitue également un problème. Il ne semble pas logique que l'on n'observe généralement les lésions qu'à la frontière et rarement dans les usines de transformation américaines qui reçoivent des truies provenant de ces mêmes sites de rassemblement plusieurs fois par semaine. Comme le SVA est très répandu aux États-Unis, il faut également partir du principe que le virus a infecté tous les camions de bétail qui rentrent au Canada. Il faut donc les nettoyer soigneusement et les désinfecter, puis laisser sécher adéquatement. Il s'agit là d'un risque sanitaire qui continue de peser sur l'Amérique du Nord et qui nécessite une collaboration entre les provinces et les États.

Mise à jour sur le sénécavirus A (SVA) – Fermes touchées

Cas de SVA dans une ferme ontarienne

La Dre Jordan Buchan a résumé le cas que le Dr Conor Voth a présenté au réseau porcin de ROSA. Il n'y a toujours qu'un seul cas de SVA en Ontario. Cet élevage avait acheminé des truies de réforme à un parc de rassemblement ontarien qui a décelé des lésions sur une des truies. Les responsables du parc de rassemblement ont signalé cette détection à l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) qui a échantillonné 8 truies du même élevage au parc de rassemblement. Sept des 8 truies ont donné des résultats positifs pour le SVA lors d'analyses PCR et ELISA. L'ACIA a également procédé à une enquête à la ferme en présence du vétérinaire du troupeau. Au moment de l'enquête, aucun porc ne présentait de lésions au museau et seuls deux porcs présentaient des lésions près des bulbes du talon. L'ACIA a prélevé des échantillons sur 9 truies et 8 d'entre elles ont donné des résultats positifs pour le SVA lors d'analyses ELISA.

Une semaine après l'inspection à la ferme de l'ACIA, le vétérinaire du troupeau a procédé à des analyses de suivi. On a identifié le SVA à la maternité, dans l'unité de mise bas et chez les plus jeunes porcelets en pouponnière, mais pas chez les porcelets plus âgés ou dans l'unité de développement des cochettes. Le vétérinaire du troupeau a indiqué que **les signes cliniques pour le SVA étaient très légers dans cet élevage, et pouvaient facilement échapper aux éleveurs et aux vétérinaires**. La détection de lésions cliniques chez seulement quelques animaux s'est avérée encore plus difficile pour ces truies logées en groupes. **Une diarrhée dans quelques parcs de porcs en pouponnière pendant une semaine fut le premier signe clinique à apparaître dans ce troupeau**. Les premières analyses pour le SVA ont donné des résultats négatifs, et on a conclu qu'*E. coli* K88 avait entraîné la diarrhée. Tous les porcs touchés sont revenus à la normale en 3 à 5 semaines. Il n'y a pas eu de diarrhée chez les porcelets sous la mère ni d'augmentation du taux de mortalité. Certaines truies ont cessé de

s'alimenter pendant 3 à 4 jours. On ne connaît pas la source de l'infection. Cet élevage travaille actuellement avec le vétérinaire du troupeau pour éliminer le virus.

Swine Health Ontario (SHO) a pris l'initiative de fournir les mises à jour concernant le SVA ainsi que des messages importants aux éleveurs de porcs ontariens et aux acteurs de l'industrie. À ce jour, SHO a diffusé plusieurs mises à jour et offre des ressources supplémentaires sur son [site Web](#). Le SVA constitue une maladie à déclaration obligatoire immédiate auprès du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de l'Agroentreprise de l'Ontario.

Cas de SVA dans une ferme manitobaine

Le Dr Tony Nikkel a indiqué qu'il ne reste qu'un seul cas manitobain de SVA, dans un élevage de mise bas jusqu'à l'engraissement. Le Dr Nikkel pense que le virus a fait son entrée dans le troupeau en octobre, suivi de premières manifestations cliniques en novembre. Les porcelets sous la mère (âgés de 1 à 7 jours) ont présenté une diarrhée et un taux de mortalité plus élevé. À titre d'exemple, dans une chambre de mise bas, la diarrhée a touché environ 30 % des portées alors que les autres semblaient normales. Et, dans une portée touchée, la diarrhée pouvait affecter seulement une partie des porcelets. La nécropsie des porcelets a décelé des lésions macroscopiques semblables à celles observées dans les cas de toxémie à *E. coli*. On a acheminé des échantillons à un laboratoire de diagnostic pour rechercher les agents viraux courants qui entraînent la diarrhée chez les porcelets, mais toutes les analyses ont donné des résultats négatifs. Le laboratoire a ensuite analysé les mêmes échantillons pour le SVA, et les analyses PCR ont donné des résultats positifs.

Cinq jours après l'enquête sur la diarrhée des porcelets et trois jours après la reprise de l'alimentation, 3 truies en mise bas ont présenté des lésions. Dès qu'on a repéré les lésions, le site les a immédiatement signalées à l'ACIA. L'ACIA est venue prélever des échantillons sur les animaux et pour placer cette ferme en quarantaine. Comme la ferme pratiquait le sevrage précoce en ségrégation, l'ACIA comprenait très bien que cette ferme ne pouvait pas garder les animaux beaucoup plus longtemps que d'habitude. L'Agence a rapidement mené ses activités et a fait un travail extraordinaire, collaborant étroitement avec l'éleveur et le vétérinaire du troupeau. Toutes les analyses de maladies animales exotiques ont donné des résultats négatifs, alors que l'analyse pour le SVA a donné un résultat positif. L'ACIA a alors retiré la quarantaine.

Cette ferme ne présentait aucun symptôme au bout de deux semaines et tous les animaux semblaient cliniquement normaux. L'éleveur a constaté quelques cas de boiterie, mais n'a pas observé de lésions sur la couronne ou les pattes. En collaboration avec son vétérinaire, le site est actuellement en phase finale d'élimination du virus dans ce troupeau. On procèdera à des analyses sur les animaux naïfs actuellement en quarantaine au cours de la dernière semaine de février 2026. Ce troupeau est cliniquement normal depuis maintenant huit semaines. Le Dr Nikkel n'a pas pu détecter le virus depuis la sixième semaine suivant l'infection, et ce, malgré avoir prélevé un grand nombre d'échantillons environnementaux (Swiffer) dans le bâtiment des truies. Il a également circulé dans tous les parcs pour prélever des échantillons de fumier sur les semelles de couvre-chaussures dans les pouponnières et les bâtiments d'engraissement à des fins d'analyse. **Ce virus s'avère TRÈS difficile à détecter à partir d'échantillons environnementaux**, ce qui est troublant, car la littérature indique que le virus est très résistant et difficile à éliminer. Ce constat ne semble pas se traduire par l'éradication du virus au sein de ce troupeau. La littérature mentionne également qu'il existe 7 souches de ce virus connues à l'échelle internationale. Le Dr Nikkel a recommandé le séquençage de toutes les souches virales trouvées afin de s'assurer qu'il s'agit bien de l'une de ces 7 souches et non d'une nouvelle. Dans ce troupeau, le Dr Nikkel a indiqué qu'aucun porc ne présentait de résultats positifs aux analyses pour le SVA à leur sortie de la pouponnière. Il s'attend donc à ce que tous les porcs en engraissement qui en découlent présentent aussi des résultats négatifs aux analyses pour le SVA.

Messages à retenir concernant le SVA :

- **Les manifestations cliniques du SVA peuvent être très légères et difficiles à repérer lorsque des cas se présentent à la ferme.**
- **Dans les deux cas à la ferme, le signe précoce du SVA fut la diarrhée des porcelets. Il faudrait tenir compte du SVA comme une hypothèse à exclure lorsqu'on achemine des échantillons aux fins d'analyses dans les cas de diarrhée**

assorties de morts subites. L'équipe du RCSSP a discuté de la possibilité d'inclure le SVA dans les panels de diarrhée des porcelets. Une bonne idée lorsqu'il est possible de le faire.

- Ces deux cas ont aussi fait ressortir que la fenêtre de détection du virus semble très courte. Il importe donc de procéder à des analyses diagnostiques dès les premiers stades de la maladie. Il faudrait aussi entièrement séquencer les échantillons positifs afin de déterminer la souche du SVA en cause.
- On peut facilement passer à côté de la détection du SVA. Il faut donc prendre le temps de soigneusement évaluer les animaux pour repérer les lésions, tout particulièrement avant leur expédition vers l'abattoir et les parcs de rassemblement pour l'exportation vers les États-Unis (y compris pour les truies de réforme).

Mise à jour T4 de la surveillance CanaVeille PPA

Vous trouverez le rapport trimestriel du projet de surveillance CanaVeillePPA ci-dessous. L'objectif principal de ce projet est d'améliorer la détection précoce de ce virus et de limiter sa propagation s'il devait faire son apparition au Canada. La surveillance CanaVeillePPA s'avère également utile pour prouver l'absence de PPA dans les négociations commerciales internationales.

Rapport CanaVeillePPA du T4 (du 1 octobre au 31 décembre)

Élément de surveillance (outil)	Définition d'un cas	Région	Analyses de détection de la PPA du trimestre (T4 - 2025)
Surveillance passive (rapports semestriels)	Enquêtes menées par l'ACIA	Maritimes	1
		Québec	0
		Ontario	0
		Provinces de l'Ouest*	0
Analyses d'exclusion : troupeaux, laboratoires	Identifiant du cas attribué par le laboratoire en fonction de la date de soumission et du site	Maritimes	2
		Québec	27
		Ontario	16
		Provinces de l'Ouest*	13
Analyses d'exclusion : porcs sauvages	Carcasses	Maritimes	0
		Québec	0
		Ontario	0
		Provinces de l'Ouest*	43
Analyses d'exclusion : abattoirs fédéraux	Carcasses	Maritimes (il n'y a pas d'abattoirs fédéraux pour les porcs)	
		Québec	110

Analyses d'exclusion : abattoirs provinciaux	Ontario	58
	Provinces de l'Ouest*	97
	Maritimes	0
	Québec	1
	Ontario	8
	Provinces de l'Ouest*	5

* Les provinces de l'Ouest comprennent le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique

Avertissement : Il se peut que la méthode utilisée pour calculer ces chiffres varie selon les réseaux qui les signalent. CanaVeillePPA est un programme volontaire. Les analyses de CanaVeillePPA ne représentent pas une indication du nombre de porcs sauvages dans les régions/provinces d'où proviennent ces données. **Il convient de mentionner que toutes les analyses effectuées à ce jour ont donné des résultats négatifs pour la PPA.**

Mise à jour concernant le Réseau de soutien des éclosions

RSSPOC (l'Ouest canadien)

La Dre Jette Christensen a rappelé que le Réseau de soutien des éclosions, qui fournit de l'aide aux praticiens et aux éleveurs aux prises avec l'évaluation de cas de lésions vésiculaires à déclaration obligatoire auprès de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), a publié des renseignements sur le [site Web du RCCPOC](#).

Nouvelle souche du virus SRRP en Ohio

- Le SHIC signale un taux de cas positifs plus élevé chez les porcs sevrés destinés à la commercialisation, avec moins de 48 % en décembre.
- Niveau le plus élevé depuis 2018.
- La lignée dominante est la L1C, décrite comme une souche plus virulente du SRRP.
- On y réfère comme le virus PRRS 1-10-4 L1C.5.35 ([PRRSV variant monitoring/ Morrison Swine Health Monitoring Program](#))

Nouveau site Web du RCSSP

Nous sommes fiers d'annoncer le lancement [du nouveau site Web](#) du RCSSP. À l'avenir, nous publierons tous les rapports du RCSSP sur ce site Web, ainsi que d'autres informations relatives au RCSSP, notamment les rapports trimestriels CanaVeillePPA. Le site Web est disponible en français et en anglais. Le RCSSP tient à remercier la division SCSSA de Santé animale Canada pour son généreux soutien financier et matériel qui a permis la création de ce site Web!

Ce bulletin constitue une communication professionnelle à l'intention des éleveurs de porcs. Les renseignements proviennent d'un sondage portant sur les impressions cliniques des vétérinaires-praticiens participants et d'autres spécialistes en santé porcine. Ces données ne sont pas validées et ne traduisent peut-être pas intégralement la situation clinique. L'interprétation et l'utilisation de ces données requièrent l'exercice du jugement. Le but du RCSSP vise l'amélioration de la santé du cheptel national. L'Association canadienne des vétérinaires porcins (ACVP), le Conseil canadien du porc (CCP) et le Système canadien de surveillance de la santé animale (SCSSA) financent conjointement le RCSSP.

L'ÉQUIPE DU RCSSP AU QUATRIÈME TRIMESTRE

Gestionnaire du RCSSP

Dre Christa Arsenault

Christa.Arsenault@outlook.com

Représentant le Québec (RAIZO)

Dre Géraldine Gouin

Dre Isabelle St-Pierre

Représentant l'Ouest canadien (RSSPOC)

Dre Jette Christensen

Dr Tony Nikkel

Dr Brad Lage

Représentant l'Ontario (ROSA)

Dre Jordan Buchan

Dre Rebecca Egan

Dr Tim Pasma

Dre Christine Pelland

Représentant les Maritimes

Dr Dan Hurnik

Conseil canadien du porc (CCP)

Dr Egan Brockhoff

Chloé Belchamber

Ravneet Kaur

Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA)

Dre Andrea Osborn

Dr Nicholas Bachand

Dre Amy Snow

Santé animale Canada

Dre Marianne Parent

Dr Murray Gillies

Dre Emma Gardner

Talia Strang